

# FACTURES MÉDICALES AVEC SURPLUS FAX



Madame/Monsieur,

Surplus Fax (S-Fax) est un moyen sûr et sans danger d'envoyer vos factures médicales par télécopie dans le cadre de vos obligations en matière de revenu excédentaire. N'oubliez pas de joindre toutes les informations demandées afin d'éviter tout retard inutile. Votre référence de dossier, le CIN et le montant excédentaire mensuel sont faciles à localiser sur votre avis d'acceptation. Si vous ne parvenez pas à trouver ces informations, appelez la HRA Medicaid Helpline au 1 888 692 6116 pour parler à l'un de nos agents qui pourra vous aider rapidement.

Veuillez dûment remplir ce formulaire, et **n'oubliez pas de télécopier toutes les factures médicales (acquittées ou non)** au Medical Assistance Program Centralized Surplus Unit au 917 639 0645.

**Veillez n'envoyer de l'argent liquide, des chèques ou des mandats à aucun bureau Medicaid. Si vous disposez d'une facture d'un prestataire que vous souhaitez régler, versez-lui le paiement directement.**

NOM DE DOSSIER	RÉFÉRENCE DE DOSSIER	CIN
ADRESSE		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

À : Medical Assistance Program Centralized Surplus Unit	<b>NUMÉRO DE TÉLÉCOPIE →</b>	<b>917 639 0645</b>	Nombre de pages y compris cette lettre _____
--	----------------------------------	---------------------	--

TYPE DE FACTURE	MONTANT
<b>TOTAL</b>	

Montant excédentaire mensuel actuel : \_\_\_\_\_ \$      Mois de couverture demandés : \_\_\_\_\_

**REMARQUE :** après examen et approbation des factures médicales, vous recevrez une lettre de la décision soulignant la durée pendant laquelle vous aurez droit à la couverture médicale.

Signature du client : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Souffrez-vous d'un handicap, d'un problème de santé ou de santé mentale ?** Ce problème de santé vous empêche-t-il de comprendre le présent avis ou de faire ce qui est demandé dans cet avis ? Ce problème de santé vous empêche-t-il de bénéficier d'autres services de la part de la HRA ? **Nous sommes là pour vous aider.** Appelez-nous au 888-692-6116. Vous pouvez également demander de l'aide lorsque vous vous rendez dans un bureau de la HRA. Vous avez le droit de demander ce type d'assistance en vertu de la loi.